

Loisirs adaptés

Guide à l'intention des organisateurs
et promoteurs d'événements



LE PHÉNIX
au-delà du handicap



LE PHÉNIX
au-delà du handicap

Ce guide a été réalisé par l'équipe du Phénix, un organisme
de représentation des personnes avec un handicap.

Tous droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie, par quelque procédé
que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'organisme

Le Phénix.



Chez les personnes vivant avec un handicap, les activités et les loisirs sont un élément important de réhabilitation qui leur procurent un sentiment d'appartenance à la communauté.

Les loisirs permettent de maximiser les aptitudes et de repousser les limites, et apportent santé et bien-être à la personne dans son entier.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous suggérons de porter une attention particulière à l'accessibilité de vos événements, activités, présentations, festivals ou expositions.

Votre investissement sera rentabilisé par la plus grande participation de personnes vivant avec des limitations ainsi que par celle de leur famille.



Table des matières

Ouvrir la voie à l'inclusion	1
Bien connaître sa clientèle	2
1. La déficience visuelle	3
2. La déficience intellectuelle	4
3. La déficience auditive	5
4. La déficience physique	6
5. La déficience psychique	7
La formation du personnel et des bénévoles	8
L'accessibilité des événements	9
- L'accueil	10
- Le formulaire d'inscription et l'horaire	11
- Le stationnement	11
- Les rampes d'accès	11
- L'entrée sur le site	12
- Les déplacements	12
- Les comptoirs et kiosques	13
- Les expositions	13
- Les salles et scènes de spectacles	13
- Les conférences et présentations	14
- Les repas et rafraîchissements	14
Liste de vérification	16
Remerciements	21
Ressources	22



NOTE : L'emploi du genre masculin dans ce document est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Ouvrir la voie à l'inclusion

D'ici quinze ans, avec le phénomène du vieillissement de la population, on estime que presque 20 % de la population - soit une personne sur cinq - vivra avec une limitation fonctionnelle.

En tant que groupe, les personnes handicapées exercent un pouvoir économique et social qui évolue constamment. Dans plusieurs cas, lorsqu'elles participent à un événement social, elles le font en compagnie d'un parent ou d'un ami, accroissant ainsi la clientèle potentielle de participation.



Au Canada, on estime qu'environ 4,4 millions de personnes, soit une sur six, vivent avec un handicap

En matière d'accessibilité, le loisir est un secteur qu'on ne peut absolument pas ignorer. Il favorise la solidarité, les échanges et le sentiment d'appartenance chez les individus, et représente un élément majeur de développement social, culturel et économique de notre société.

Bien connaître sa clientèle

Pour améliorer ses aptitudes à reconnaître les améliorations et les changements à apporter à un événement culturel ou à toutes autres activités, il est utile de bien comprendre les différents besoins de la personne handicapée.

Nous vous présentons donc les cinq grands types de déficiences et leurs besoins essentiels.



1. La déficience visuelle

Une personne qui a une limitation visuelle n'est pas nécessairement aveugle. La majorité ont une vue partielle dont le degré de fonctionnalité varie d'une personne à une autre.

Il existe trois dispositifs d'aide au déplacement hors du milieu familial de la personne avec une limitation visuelle, soit la canne blanche, le chien-guide et le guide voyant.



Seulement 10 % des gens qui sont aveugles au sens de la loi ne voient absolument rien.

Besoins essentiels

- Recevoir une description détaillée et précise des lieux.
- Pouvoir se déplacer de façon autonome et sécuritaire sur les lieux.
- Avoir accès aux publications en gros caractères ou en braille.
- Être informé des activités à venir avec l'utilisation d'un système de sonorisation.
- Pouvoir circuler librement, en tout temps et en tous lieux, avec son chien-guide et s'assurer que les besoins de celui-ci seront comblés.

2. La déficience intellectuelle

On parle de déficience intellectuelle lorsqu'une personne, à un âge donné, ne répond pas aux attentes habituelles de développement, de capacité d'apprendre et de retenir l'information.



La grande majorité des personnes ayant une déficience intellectuelle ont une déficience « légère ».

Besoins essentiels

- Ne pas utiliser un langage enfantin ou condescendant.
- Être patient et poli.
- S'adresser à la personne présentant la déficience plutôt qu'à son accompagnateur.
- Donner un seul élément d'information à la fois.
- Parler clairement, être bref et précis.

3. La déficience auditive

Une limitation auditive désigne la perte complète ou partielle de la capacité auditive.

La surdité est définie comme la perte complète de la capacité auditive.

Une limitation auditive ne limite pas la mobilité de l'individu, mais c'est sûrement celle qui isole le plus, en atteignant un des liens les plus importants avec la société, soit la communication verbale.

Besoins essentiels

- Parler clairement, sans crier, à un rythme normal ou légèrement plus lent.
- Maintenir un contact visuel avec la personne.
- Adopter un langage gestuel approprié.
- Utiliser le support écrit en cas de difficulté à communiquer un message.
- Si la personne porte un appareil auditif, lui parler du côté de celui-ci.
- Afficher l'horaire et les tarifs de vos activités.



4. La déficience physique

Les limitations physiques peuvent influencer divers organes du corps et de différentes façons, allant de la perte complète ou partielle du fonctionnement en passant par les douleurs, la fatigue et les allergies chroniques.

Certaines affections nécessitent l'utilisation de différents dispositifs d'aide pour aider la personne à mieux fonctionner.

Besoins essentiels

- Offrir un site accessible pour les personnes en fauteuil roulant.
- S'adresser à la personne en fauteuil roulant et non à son accompagnateur.
- Penser à des espaces de repos le long d'un parcours ou sur le site.
- Pouvoir circuler librement en tout temps et en tous lieux avec son chien d'assistance.
- Offrir du soutien physique, si requis.
- Respecter le rythme de la personne.
- Faire preuve de patience.



5. La déficience psychique

On pourrait décrire les limitations psychiques comme étant caractérisées par des états de détresse émotionnelle ou de comportements anormaux.

Certaines sources avancent qu'un Canadien sur six vivra un problème de santé mentale à un moment donné ou un autre de sa vie.

L'élément clef avec les personnes ayant un problème de santé mentale est de les accepter comme elles sont.



**Selon Statistique
Canada, près de 2,3 %
des Canadiens affirment
vivre avec une limitation
psychique.**

Besoins essentiels

- Les mêmes que pour la déficience intellectuelle.
- Éviter les situations stressantes.
- Communiquer avec la personne d'égal à égal.

La formation du personnel et des bénévoles

Il vous serait bénéfique d'offrir des ateliers de sensibilisation sur la réalité des personnes handicapées à votre personnel – dont les préposés à l'accueil - ainsi qu'à tous vos bénévoles. Ces ateliers leur permettront d'être à l'aise et de mieux travailler avec les personnes handicapées.



Le Phénix offre des ateliers de formation qui conviennent à vos besoins et à vos exigences.

Pour plus de renseignements, voir le site
<http://www.lephenix.on.ca/fr/formation.php>

Al'aide d'intervention dynamique, les animateurs et animatrices du Phénix amènent les participants des ateliers à:

- acquérir des connaissances pour comprendre les différentes limitations et besoins spécifiques des personnes handicapées.
- développer des attitudes saines et positives pour rendre les opérations du service à la clientèle accessibles aux personnes handicapées.
- expérimenter les différentes limitations à l'aide d'exercices d'exploration.

L'accessibilité de vos événements

Il est important de considérer que rendre le site d'un événement communautaire ou culturel, d'une fête ou d'un festival accessible avantage les personnes vivant avec une limitation ainsi que la majorité des utilisateurs, dont les familles avec un enfant en poussette ou les personnes âgées.

Si vous faites l'effort de rendre votre site et votre événement accessibles, n'hésitez pas à en faire la promotion auprès du public en général.

Envoyez votre programmation aux différents organismes qui viennent en aide aux personnes vivant avec une limitation afin qu'ils puissent promouvoir vos activités.

Dans les pages suivantes, vous trouverez des conseils utiles quant aux principaux points à prendre en considération pour améliorer l'accessibilité de votre site.



L'accueil

Lors d'un événement culturel ou social, l'accueil d'une personne handicapée demande une attention particulière de la part des organisateurs afin de lui permettre de vivre une expérience positive.



Pour offrir un meilleur accueil aux participants et un environnement physique approprié, assurez-vous de :

- Aménager le site de façon à ce qu'il soit accessible et adapté aux besoins de la clientèle.
- Doter le personnel et/ou les bénévoles d'une formation spécifique à l'accueil des personnes handicapées.
- Présenter une programmation claire et lisible pour tous (utiliser de gros caractères d'impression).
- Afficher les symboles universels d'accessibilité pour informer la clientèle des services adaptés disponibles.
- Bien indiquer les endroits et les heures où les activités et les rencontres débutent et se terminent.
- Avant le début des activités, offrir un tour de l'emplacement aux personnes ayant une déficience visuelle et aux autres personnes qui le désirent.

Le formulaire d'inscription et l'horaire

- Annoncer l'activité à l'avance.
- Prévoir à l'horaire des heures fixes pour les pauses et les repas.
- Tenter de respecter l'horaire tout au long de l'évènement.
- Prévenir les participants de ne pas porter de parfum ou de déodorant parfumé pour les individus vivant avec des allergies environnementales.

Demander à l'avance aux participants s'ils auront besoin :

- D'un interprète oral ou de langage de signes, d'un système de microphones pour appareils auditifs, de transcription sur écran, d'accompagnateurs ou de bénévoles, et s'ils ont des besoins alimentaires particuliers (ex. allergies).
- Des besoins spéciaux en matière de mobilier (ex. chaises avec ou sans bras, avec ou sans dossier, etc.) et, s'il y a des réservations d'hôtel, demander quels sont les équipements nécessaires (ex. siège de transfert pour le bain, etc.).

Le stationnement

- Réserver des espaces suffisamment larges de stationnement pour assurer un transfert sécuritaire des personnes en fauteuil roulant.
- Aménager les espaces de stationnement le plus près possible de l'entrée accessible.
- Installer une enseigne ou un panneau indiquant que les espaces de stationnement sont spécifiquement réservés aux personnes avec un handicap et s'assurer que cette politique soit respectée en tout temps.

Les rampes d'accès

- S'assurer que la rampe d'accès a une surface d'au moins 1,07 m (42") de largeur, et est munie d'une main courante (de préférence de forme arrondie), des deux côtés de la rampe, d'au moins 34 à 36 pouces de hauteur.
- Vérifier que la rampe a une pente d'au moins 1 unité de hauteur pour 12 unités de longueur (1:12), qu'elle est antidérapante et bien éclairée.

L'entrée sur le site

- Bien identifier l'entrée principale accessible aux personnes handicapées afin de leur éviter des déplacements inutiles.
- Si l'entrée est dotée d'un tourniquet, ne pas oublier d'installer une entrée accessible à proximité.
- S'assurer que l'édifice ou l'entrée est au niveau du sol ou est munie d'une rampe conforme aux normes d'accessibilité.

Les déplacements

- S'assurer que les allées de passage sont facilement utilisables pour un fauteuil roulant c'est-à-dire une surface dure et plane (en terre battue, poussière de roche, asphalte ou plate-forme emboîtée).
- Créer des aires de repos avec des bancs publics un peu partout sur le site.
- Placer des fauteuils roulants manuels à divers endroits sur le site pour les personnes âgées et en cas d'urgence.
- S'assurer que l'éclairage est adéquat.
- Dégager du mieux possible les voies piétonnières (attention aux branches d'arbres ou articles suspendus).
- Couvrir les obstacles (câblage électrique, panneaux, etc.).
- Dans les aires où sont aménagées des tables, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entre celles-ci pour qu'une personne puisse aisément manœuvrer avec son fauteuil roulant ou se déplacer avec son triporteur.
- Se doter de tables qui ont des espaces dégagés pour simplifier l'accès aux personnes en fauteuil roulant.

- Utiliser les symboles universels d'accessibilité pour identifier vos services accessibles (ex. salles de bains, etc.). Ces affiches doivent être claires et faciles à lire.
- Sur les affiches d'identification, faire en sorte que la couleur des lettres contraste avec le fond, par exemple, le blanc et le noir.

Les comptoirs et kiosques

- S'assurer que tous les comptoirs, kiosques ou tables pour articles promotionnels ou d'information sont à une hauteur maximale de 76 cm (34") au-dessus du sol.

Les expositions

- S'assurer que les pièces, sculptures et tableaux sont exposés à une hauteur maximum de 1,20 m (47") du plancher.
- Installer un miroir en angle au-dessus de l'objet ou de l'étalage permet à la personne en fauteuil roulant de mieux voir l'objet exposé.

Les salles et scènes de spectacles

- Dans le cas de spectacles à l'extérieur, réserver des endroits spécifiques aux personnes en fauteuil roulant et à leur accompagnateur, de sorte à ce qu'ils puissent bien voir la représentation.
- S'assurer qu'il n'y ait personne debout devant les personnes assises.
- Réserver des sièges à l'avant pour les personnes avec une déficience auditive.
- Si nécessaire, louer ou acheter des équipements d'amplification avec écouteurs.
- Dans une salle de spectacles à l'intérieur, localiser des emplacements accessibles un peu partout pour favoriser l'intégration sociale. S'assurer qu'il n'y ait pas de pente aux endroits sélectionnés.

Les conférences et présentations

- Si des films ou vidéos sont présentés, les faire sous-titrer pour les personnes vivant avec une limitation auditive.
- Si nécessaire, louer ou acheter des équipements d'amplification avec écouteurs.
- Réserver des places à l'avant pour les personnes avec une limitation auditive.
- S'assurer que toute documentation soit offerte en gros caractères, sous forme audio et/ou en braille et réserver, au besoin, un interprète ou un service de transcription simultanée. (Pour plus d'information, communiquer avec La Société canadienne de l'ouïe).
- Vu que certaines personnes handicapées ne peuvent rester assises pendant de longues périodes de temps indiquer, dès le début de l'activité, que les participants peuvent se lever et se déplacer au besoin.
- S'assurer que le lutrin et le microphone des conférenciers sont ajustables.

Les repas et rafraîchissements

- Respecter l'horaire établi pour les heures des repas de sorte à faciliter la vie des personnes diabétiques et de celles qui souffrent de douleurs ou de fatigue chronique.
- Dans le cas d'un buffet, s'assurer d'offrir du service aux tables pour les participants qui en auraient besoin. Se rappeler que les files d'attente peuvent être longues ou l'espace encombré et que certaines personnes handicapées ne peuvent pas transporter leur propre plateau.
- S'assurer d'avoir des pailles flexibles.

Liste de vérification

Pour s'assurer que vos événements sont accessibles à tous, vérifiez les éléments suivants.

Un conseil : ayez un ruban à mesurer sous la main pour évaluer convenablement l'accessibilité de votre emplacement.

Le stationnement

- L'espace de stationnement réservé pour les personnes handicapées est près de l'entrée principale.
- L'espace de stationnement est identifié par un panneau vertical qui s'élève entre 1,5 m (59" à 78") au-dessus du sol pour être conforme aux normes.
- La largeur minimale recommandée est de 2,4 mètres (7'10") pour les voitures et de 3,1 mètres (10'1") pour les fourgonnettes, sur une longueur de 6,10 mètres (19' 9").
- Inclure un espace de 1,5 mètre (4'11") pour la voie d'accès puisque cette largeur assure un espace de manœuvre suffisant pour monter ou descendre du véhicule.
- Les allées de passage et les trottoirs devraient être suffisamment larges, avec un minimum de 1,10 m (43"), pour allouer le passage d'une personne en fauteuil roulant qui croise une autre personne.

L'accessibilité du bâtiment

- L'entrée est au niveau du sol ou le seuil de porte a moins de 1/2" de haut ou a une rampe.
- La pente de la rampe n'est pas trop abrupte ; elle est antidérapante, bien éclairée et pourvue d'un garde-fou. La meilleure mesure d'inclinaison est de 1 : 12, ou un pouce au pied.
- La rampe d'accès a une surface d'au moins 91,4 cm (3') de largeur et est munie d'une main courante. Les boutons de l'ascenseur sont à la bonne hauteur pour les utilisateurs de fauteuil roulant et ont des inscriptions en braille.

- Les corridors doivent être exempts d'obstacles et avoir la largeur minimale de 1,10 m (43").
- Il y a une salle de bains accessible munie d'une porte, facile à ouvrir, d'au moins 32" de large libre (81 cm) qui s'ouvre vers l'extérieur et qui est identifiée par le logo universel d'accessibilité.
- La salle de bains accessible est munie de barres d'appui solides et a assez d'espace devant et sur l'un des côtés de la cuvette pour faciliter le transfert de la personne handicapée. On recommande un espace intérieur dégagé d'au moins 59" (1,50 m).
- L'emplacement des téléphones publics est accessible. La cabine a une largeur de 59" (1,50 m).
- Le téléphone public est muni d'un contrôle du volume et la fente pour la monnaie ne devrait pas excéder 47" (1,22 m) du niveau du sol.
- Les sculptures, tableaux et autres objets sont exposés à une hauteur maximum de 1,20 m (47") du plancher.
- Les bruits de fond sont réduits ou éliminés partout où c'est possible.



La planification de l'horaire

- Notre activité a été annoncée amplement à l'avance.
- Une période de socialisation est prévue à la fin du programme pour donner la chance aux gens de bavarder et de se rencontrer.
- Nous avons rappelé aux conférenciers de respecter leur horaire.
- Nous avons retenu les services d'interprètes de langage des signes.
- Nous avons retenu les services d'interprètes oraux.

- Nous avons retenu les services de transcription simultanée sur écran.
- Nous avons fait sous-titrer notre vidéo.

La documentation écrite

- Notre publicité est facile à lire et à comprendre.
- Nous avons publié notre programmation en gros caractères pour les personnes handicapées visuelles.
- Les symboles d'accessibilité sont inclus selon les services offerts.
- Les heures où les activités débutent et se terminent sont bien indiquées pour que les gens s'organisent à l'avance.
- Notre matériel écrit est aussi est disponible en format audio.

Le formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription permet de se renseigner au sujet des différents besoins des participants. Les services d'interprètes, les décodeurs et les systèmes d'amplification sont très en demande et nécessitent une réservation à l'avance.

- Nous avons demandé aux participants s'ils avaient besoin d'un interprète, de transcription sur écran, d'accompagnateurs et s'ils avaient des besoins alimentaires spéciaux.
- Nous avons demandé aux participants s'ils avaient des besoins spéciaux en matière de mobilier (ex : chaises avec ou sans bras, avec ou sans dos, etc.), et, en cas de réservations d'hôtel, quels sont les équipements spéciaux requis.
- Nous avons demandé aux participants d'éviter de porter du parfum ou du déodorant parfumé.
- Nous avons demandé aux participants malentendants d'indiquer de quel type de système d'écoute ils ont besoin.

L'arrangement des places assises

- La salle et le couloir sont assez larges pour les déplacements en fauteuil roulant.
- Il y a amplement d'espace autour des tables pour circuler librement.
- Aucun utilisateur de fauteuil roulant ne sera assis dans une pente.
- Les sièges à l'avant sont réservés pour les personnes ayant une limitation auditive.

L'interprétation pour les personnes avec une limitation auditive

Les besoins varient selon le degré de surdité. Dès que vous êtes au courant des besoins de vos participants, faites les réservations nécessaires.

- Les interprètes ont été réservés avec l'aide de la Société canadienne de l'ouïe.
- Des équipements d'amplification avec les écouteurs nécessaires ont été loués.
- Le service de transcription simultanée a été réservé.
- Le film ou vidéo a été sous-titré.
- Un décodeur de sous-titres a été loué, si requis.

Les bénévoles

Offrez à vos bénévoles des ateliers de sensibilisation aux réalités des personnes handicapées. Ceci leur permettra d'être à l'aise et de mieux travailler avec elles.

- Des bénévoles ont été demandés pour la journée.
- Les tâches particulières ont été assignées aux bénévoles.
- Un entraînement ou une formation a été offert aux bénévoles.
- Des brassards ou des étiquettes d'identification ont été préparés pour chacun des bénévoles.
- Une table est réservée pour les bénévoles.

Les accompagnateurs

Les accompagnateurs ont les connaissances et l'expérience nécessaires pour offrir des services personnalisés aux personnes handicapées.

- Des accompagnateurs ont été embauchés pour l'événement et ont été informés des besoins des participants.
- Une table est réservée pour les accompagnateurs.

Le matériel

Nous vous suggérons d'avoir un fauteuil roulant de réserve et une trousse de réparation pour bicyclette. Avisez vos bénévoles où cet équipement se trouve en cas de besoin ou d'urgence.

- L'équipement nécessaire a été loué.
 - fauteuil roulant
 - trousse de réparation pour bicyclette
 - trousse de premiers soins

Les repas et rafraîchissements

Nous suggérons d'avoir du service aux tables pour les personnes qui ne peuvent pas transporter leur plateau.

- Des heures fixes pour les pauses et les repas sont prévues à l'horaire.
- Des pailles flexibles et des tasses sont disponibles.
- Nous avons pris en note les besoins alimentaires spéciaux des participants.

Remerciements

L'accessibilité des personnes qui ont une limitation est une responsabilité collective. C'est grâce au respect et à la compréhension de gens comme vous que les changements requis s'opèrent.

Nous vous remercions chaleureusement des démarches entreprises pour améliorer l'accessibilité de vos événements. Vous faites ainsi une différence notable pour le mieux-être de la société en général car avec des « Loisirs adaptés », nous y gagnons tous : non seulement les personnes handicapées, mais aussi leur entourage, les familles avec de jeunes enfants et les personnes âgées.

Votre engagement envers l'accessibilité pave le chemin vers une meilleure autonomie des personnes handicapées. Nous vous en sommes vivement reconnaissants.

Amicalement,

L'équipe du Phénix



LE PHÉNIX
au-delà du handicap

Ressources

Formation

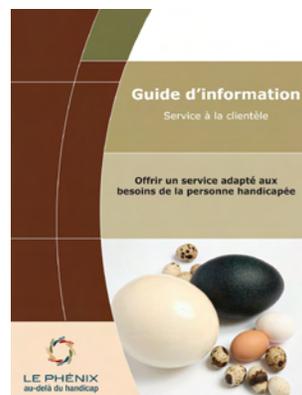
Ateliers de sensibilisation aux réalités des personnes handicapées

Inscrivez-vous à un atelier du Phénix, animé par une personne qui a une limitation. Vous y trouverez de l'information réaliste et des méthodes d'intervention simples et dynamiques pour le service à la clientèle vivant avec une limitation fonctionnelle, qu'elle soit **auditive, intellectuelle, visuelle, physique** ou **psychique**.

Documentation



Guide d'information sur l'aménagement d'espace pour les personnes handicapées. On y traite de: stationnement, rampe, escalier, environnement intérieur et extérieur, hébergement, etc.



Guide d'information sur le service à la clientèle adapté aux besoins des personnes handicapées.



Panneau de stationnement en métal (12" x 24").



Pour plus de renseignements, consultez les deux sites web suivants :
www.lephenix.on.ca / www.handicaps.ca



LE PHÉNIX
au-delà du handicap

330, rue St-Philippe, C.P. 399
Alfred, ON K0B 1A0

Tél. : 613 679-1244 / Sans frais : 1 866 775-7001

www.lephenix.on.ca